



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> septembre 2015

Session de 2015  
Débat de haut niveau  
Points 5 et 6 de l'ordre du jour

### **Déclaration ministérielle du débat de haut niveau de la session de 2015 du Conseil économique et social sur le thème « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable »**

### **Déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu sous les auspices du Conseil économique et social, sur le thème « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi : le Forum politique de haut niveau pour le développement durable après 2015 »**

Nous, ministres, réunis au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York,

1. Rappelons les résolutions de l'Assemblée générale 61/16 du 20 novembre 2006 sur le renforcement du Conseil économique et social, 67/290 du 9 juillet 2013 sur la structure et les modalités de fonctionnement du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, 68/1 du 20 septembre 2013 sur l'examen de la mise en œuvre de la résolution 61/16 et 69/214 du 19 décembre 2014 sur la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ;

2. Avons examiné les thèmes du débat de haut niveau de la session de 2015 du Conseil économique et social, « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable », et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, tenu sous les auspices du Conseil, « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi : le Forum politique de haut niveau pour le développement durable après 2015 » ;

3. Nous félicitons des acquis obtenus par la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont défini une vision commune et permis des progrès remarquables ainsi que des avancées importantes et substantielles en ce qui concerne la réalisation de plusieurs des cibles relatives aux objectifs, ainsi que des progrès accomplis dans les processus en cours en prévision de la prochaine troisième Conférence internationale sur le financement du développement et des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 ;

4. Sommes déterminés à élaborer pour l'après-2015 un programme de développement qui soit solide, universel, ambitieux, inclusif et centré sur l'humain, fondé sur les bases jetées et l'expérience acquise durant le processus des objectifs du Millénaire pour le développement, qui permettra de mener à bien les tâches inachevées et de relever les nouveaux défis ;



5. Prions le Président du Conseil économique et social de faire paraître, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, un résumé des délibérations du débat de haut niveau et du Forum politique de haut niveau à titre de contribution à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et aux négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015.

*45<sup>e</sup> séance plénière  
8 juillet 2015*